

T-KIT 8

Inclusion sociale



Collection de kits de formation

Partenariat jeunesse

Partenariat entre la Commission européenne
et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

T-KIT n° 8

Inclusion sociale

Rédacteurs de la version révisée

Adina Marina Călăfăteanu
Miguel Angel García López

Commentaires et conseils

Mara Georgescu
Tony Geudens

Illustrations

Matia Losego
Siiri Taimla

Coordination

Tanya Basarab
Lali Bouché
Viktória Kárpátszki

Édition anglaise :
T-Kit 8 – Social inclusion (third edition)
ISBN 978-92-871-8925-7

Les vues exprimées dans le présent ouvrage réalisé à la demande du Partenariat pour la jeunesse Union européenne-Conseil de l'Europe sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle des institutions partenaires, de leurs États membres ou des organisations qui coopèrent avec elles.

Tous droits réservés. Aucun extrait de la présente publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.) ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement ou par tout système de stockage et d'extraction de l'information –, sans l'autorisation préalable écrite de la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Le texte original de la présente publication a été rédigé par Tom Croft, Veronique Crolla et Benoît Mida-Briot, mis au point par Tony Geudens et publié en 2003 (ISBN 92-871-5229-2). Il a été révisé en 2016 par Adina Marina Călăfăteanu et Miguel Angel García López, avec les illustrations de Matia Losego et Siiri Taimla.

Couverture : Service de la production des documents et publications (SPDP), Conseil de l'Europe

Mise en page : Jouve, Paris

Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int>

ISBN 978-92-871-8707-9

© Conseil de l'Europe et Commission européenne,
mars 2021

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Certains d'entre vous se sont peut-être demandé : mais que signifie « T-Kit » ? À cette question, nous pouvons apporter deux réponses. La première réponse, la plus simple, se trouve dans la formulation complète, en anglais, de cette abréviation : « Training Kit », c'est-à-dire kit de formation. La deuxième est liée à sa sonorité qui rappelle celle de « ticket », le titre de transport qui nous permet de voyager. Nous vous invitons à faire un voyage, à partir à la découverte de nouvelles idées utiles dans le travail avec des jeunes gens.

Plus précisément, nous souhaiterions le destiner aux travailleurs de jeunesse et aux formateurs, afin de leur apporter des outils théoriques et pratiques pour travailler avec et/ou former des jeunes. La série des T-Kits est le fruit d'efforts collectifs déployés par des personnes de diverses cultures, professions et organisations. Des formateurs de jeunesse, des responsables d'ONG de jeunesse et des auteurs professionnels ont travaillé ensemble à la réalisation de publications de grande qualité, qui répondent aux besoins du groupe cible, tout en tenant compte de la diversité des approches de chacun des sujets en Europe.

Les T-Kits s'inscrivent dans le cadre du partenariat entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne dans le domaine de la jeunesse. Outre les T-Kits, le partenariat englobe d'autres domaines de coopération tels que des stages de formation, le magazine *Coyote*, des activités de recherche et sur la politique de jeunesse, ainsi qu'un site internet qui héberge également le Centre européen de connaissance sur les politiques de jeunesse.

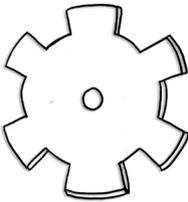
Pour de plus amples informations concernant le partenariat (nouvelles publications, annonces de stages de formation et de séminaires) ou pour télécharger la version électronique des T-Kits, rendez-vous sur le site internet du partenariat : <http://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership>.

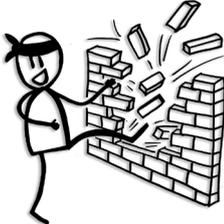
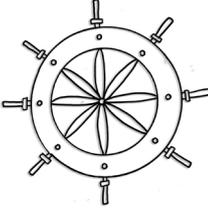
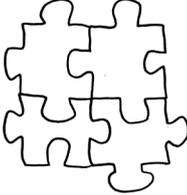
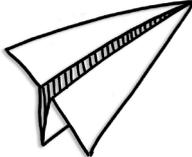
Table des matières

PRÉFACE	9
PARTIE I – L’INCLUSION SOCIALE EN EUROPE	13
Chapitre 1 – Introduction	15
Chapitre 2 – Définitions	23
Chapitre 3 – Formes d’exclusion	29
Chapitre 4 – Comment toucher tous les jeunes ?	31
Chapitre 5 – Les jeunes et leur environnement	43
Chapitre 6 – Des contextes de travail différents	49
Chapitre 7 – Travail de jeunesse et inclusion sociale	51
Chapitre 8 – Pratique	57
PARTIE II – ACTIVITÉS ET PROJETS ÉDUCATIFS	71
Introduction	73
Activités	75
1. Attention : les réalités de l’exclusion sociale	77
2. Accès : activités inclusives et d’émancipation	87
3. Action : mécanismes de soutien en faveur de l’inclusion	98
4. Accréditation : reconnaissance de l’expérience, des progrès et des résultats	108
5. Avancées : étapes vers l’inclusion	113
Bibliographie	119

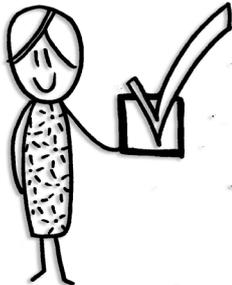
LES ILLUSTRATIONS DU PRÉSENT MANUEL

Les illustrations ont été réalisées spécifiquement pour le présent manuel par Matia Losego, avec le soutien des auteurs. Outre les graphiques et les titres, l'illustrateur a organisé son travail en deux grands thèmes : mots clés et éléments de formatage. Pour faciliter la lecture, nous présentons ci-dessous l'index des illustrations utilisées.

Mots clés	
	Accès
	Accès aux droits sociaux
	Accréditation
	Action
	Activité : description pas-à-pas
	Avancées
	Attention

	<p>Activités pédagogiques</p>
	<p>Inclusion</p>
	<p>Intégration</p>
	<p>Intersectionnalité</p>
	<p>Migration</p>
	<p>Participation</p>
	<p>Partenariat</p>
	<p>Projets</p>

	Cohésion sociale
	Droits sociaux
	Droits sociaux
	Jeunes réfugiés
	Questions
	Projets
	Bonnes pratiques
	Liste

	<p>Astuces</p>
	<p>Liste de points à vérifier</p>
	<p>Travailleurs de jeunesse</p>
	<p>Durée</p>
	<p>Matériel</p>
	<p>Taille du groupe</p>

Préface

Bienvenue dans cette troisième édition du kit de formation sur l'inclusion sociale ! Depuis la publication de la première édition en 2003, la promotion de l'inclusion sociale des jeunes a été inscrite à l'agenda européen en matière de jeunesse. Au sens large, l'« inclusion sociale » fait référence aux obstacles qui entravent l'épanouissement personnel des jeunes et leur pleine participation à la société. On dénombre aujourd'hui davantage de travaux sur la réalité des jeunes dans l'Europe contemporaine, davantage de politiques de jeunesse et de démarches transsectorielles qui traitent de l'inclusion sociale, et davantage de programmes et de services qui s'adressent aux jeunes qui ont moins de possibilités. Les jeunes qui bénéficient de l'action en faveur de la jeunesse sont aujourd'hui plus nombreux. Cette version révisée du kit de formation, ou T-Kit, rend compte de tous ces changements dans sa partie conceptuelle, et permet ainsi aux travailleurs de jeunesse de se faire une idée plus précise des expériences réelles d'exclusion sociale et de mieux comprendre comment les politiques de jeunesse entendent relever ces défis. La partie pratique du T-Kit décrit des exemples d'activités pédagogiques ainsi que des projets stimulants sur l'inclusion sociale.

LES JEUNES, LE TRAVAIL DE JEUNESSE ET L'ÉTAT PROVIDENCE EN EUROPE

Le concept d'Europe sociale – une Europe d'États providence qui garantissent à chacun une bonne qualité de vie – est apparu en Europe occidentale après la seconde guerre mondiale, alors que la plupart des États assumaient la responsabilité de l'édification de sociétés solidaires. Ces idées étaient développées par les philosophes depuis des siècles, et la situation historique dans laquelle s'est retrouvée l'Europe, déchirée par la guerre, a encouragé l'édification de systèmes de protection sociale étatiques reposant sur les principes des sociétés solidaires, qui visent à accompagner chaque citoyen en lui offrant un soutien financier et divers services (logement, éducation, emploi, etc.), du berceau à la tombe, autrement dit tout au long de la vie. Chaque État a conçu son propre modèle, certains reposant sur une couverture universelle, d'autres se sont inspirés des systèmes d'assurance à cotisations. En tout état de cause, dans ces systèmes, la place de la jeunesse et l'autonomie des jeunes n'ont jamais été clairement envisagées. Cette lacune est devenue plus manifeste lors de la mise en place des grandes réformes de l'État providence.

La question de la réforme de l'État providence a suscité beaucoup d'attention dans les années 1990, alors que les systèmes publics de sécurité sociale devenaient de plus en plus coûteux et subissaient une pression croissante, et que les États commençaient à libéraliser l'offre de services en déléguant la responsabilité à la société civile et au secteur privé. La réglementation et le suivi demeuraient de la compétence des pouvoirs publics. La trop forte demande et les imperfections des systèmes de sécurité sociale en Europe sont devenues encore plus criantes avec le ralentissement de l'activité économique et les crises qui ont suivi.

La jeunesse est une période de transition, pendant laquelle l'individu passe de l'éducation au travail, et de la dépendance à l'autonomie. C'est précisément là que les limites de l'État providence sont

apparues au grand jour. Souvent, il n'existe aucune mesure ciblant spécifiquement les jeunes et, lorsque c'est le cas, les besoins de cette catégorie de la population ne sont pas suffisamment pris en compte par les régimes d'aide publics. De plus, des années de politiques de rigueur et la privatisation croissante des services publics (éducation, logement, santé, etc.) ont eu pour effet d'accroître l'insécurité à laquelle les jeunes sont confrontés dans leur vie quotidienne. Dans sa présentation sur les inégalités lors du symposium « Une Europe (in)égale ? Les réponses du secteur de la jeunesse », organisé en 2016, le professeur Richard Wilkinson a souligné que les expériences de forte inégalité ont une grande incidence sur les opportunités de vie des individus. Ces expériences laissent des séquelles à vie et augmentent la polarisation sociale de nos communautés. Remédier à cette situation demeure aujourd'hui un défi majeur pour l'action publique.

Au plus fort de la crise financière, les pays dotés de systèmes publics de protection sociale forts ont mieux résisté sur le plan économique et le nombre de personnes qui sont passées sous le seuil de pauvreté y a été moins important. Les jeunes ont été couverts par les prestations familiales et par l'assistance accordée à leurs parents ou aux adultes de leur foyer qui étaient en activité. Peu de pays leur ont versé des indemnités directement. En dépit de tous les problèmes rencontrés, l'investissement dans un bon système de protection sociale reste essentiel pour lutter contre la pauvreté et réduire le nombre de victimes de l'exclusion sociale.

Souvent, les jeunes qui ont moins de possibilités ne reçoivent pas le soutien essentiel qu'il leur faudrait, par exemple un revenu minimum suffisant ou des services et des conseils, et ce dans de nombreux domaines de la vie où ils subissent des discriminations ou dont ils se sentent exclus (participation à des activités éducatives ou extrascolaires, santé, transport, logement ou emploi).

Enfin, le contexte d'austérité a exercé sur le travail de jeunesse des pressions telles qu'il n'a pas joué le rôle plus important qui lui revient. En plus de susciter la participation active des jeunes et de créer pour eux des environnements d'apprentissage, le travail de jeunesse doit en principe aider les jeunes qui ont moins de possibilités à développer leur capacité de résilience, à trouver des solutions immédiates dans un contexte difficile, et à construire des plans à long terme.

Face à cette nouvelle réalité, les travailleurs de jeunesse doivent souvent faire intervenir des praticiens d'autres domaines, comme la justice, l'éducation, la santé, le logement, la police, les services financiers, etc. On trouvera dans le présent T-Kit des conseils pour jeter des ponts entre ces différents secteurs et en utiliser les points forts afin de promouvoir l'inclusion sociale des jeunes.

LES INITIATIVES DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU CONSEIL DE L'EUROPE EN MATIÈRE D'INCLUSION SOCIALE

Les travailleurs de jeunesse doivent avoir une compréhension fine du contexte de politique publique dans lequel ils opèrent et ils doivent aussi exploiter les opportunités qu'offrent ces politiques pour aider les jeunes à vaincre les obstacles à l'inclusion sociale. À cet égard, l'Union européenne (UE) et le Conseil de l'Europe ont adopté plusieurs documents politiques qui encadrent l'action locale et nationale en matière d'inclusion sociale et qui constituent un véritable soutien pour les travailleurs de jeunesse. Les initiatives les plus remarquables de l'Union européenne sont la Stratégie Europe 2020 et sa Plate-forme contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'Initiative pour l'emploi des jeunes, la Garantie de l'UE pour la jeunesse, et la Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2010-2018 accompagnée de son Plan d'action pour la jeunesse 2016-2018. Le programme Erasmus+ offre un cadre favorable et un soutien financier pour aller au-devant des jeunes socialement exclus et les faire participer aux activités européennes. Les travaux de recherche montrent qu'il existe un lien de causalité positif entre les actions en faveur de la mobilité et l'inclusion sociale. Le partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe a publié un ouvrage sur ce sujet en 2017. Le rapport de l'UE sur la jeunesse contient un chapitre sur l'inclusion sociale des jeunes et l'édition 2015 souligne que les groupes de jeunes confrontés à l'exclusion sociale sont très divers et qu'il est nécessaire, pour les atteindre, de définir des politiques et de mener des interventions mieux planifiées. En 2014, la Commission européenne a élaboré et lancé, avec le concours du Centre de ressources sur l'inclusion SALTO-YOUTH, la Stratégie Erasmus+ sur l'inclusion et la diversité dans le domaine de la jeunesse. Cette stratégie, qui concerne le volet jeunesse du programme Erasmus+, encourage les organisations de jeunesse et d'autres structures à utiliser des projets de mobilité internationale pour les jeunes défavorisés auprès desquels ils travaillent. Parmi les dernières initiatives mettant en avant les groupes de jeunes qui ont moins de possibilités, on peut citer la Déclaration de Paris des États membres de l'UE intitulée

« Déclaration de Paris sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination »¹. Cette déclaration vise à attirer l'attention des responsables politiques et à renforcer l'attribution des ressources en faveur de la lutte contre la radicalisation violente des jeunes. Au niveau des programmes, les agences nationales Erasmus+ et le centre SALTO organisent tous les ans des formations sur l'inclusion ainsi que des séminaires de réseautage pour aider les travailleurs de jeunesse à mener des projets avec les jeunes défavorisés.

Les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse sont guidées par le plan d'action « Construire des sociétés inclusives » et par l'Agenda 2020, sur lequel s'appuie le programme politique du Conseil de l'Europe en matière de jeunesse. Le Service de la jeunesse a mené diverses activités de formation, de renforcement des capacités et de sensibilisation sur l'inclusion sociale. Ces actions ont abouti à l'adoption d'une série de recommandations du Comité des Ministres, parmi lesquelles la Recommandation CM/Rec(2015)3 sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (élaborée dans le cadre du projet ENTER!), la Recommandation CM/Rec(2016)7 sur l'accès des jeunes aux droits, ainsi qu'une recommandation à venir sur le travail de jeunesse. Des représentants de groupes de jeunes victimes de l'exclusion (Roms, LGBTIQ², jeunes sans-abri, jeunes réfugiés, etc.) organisent depuis de nombreuses années des sessions d'étude avec le soutien de la Division Éducation et formation dans les centres européens de la jeunesse de Strasbourg et de Budapest, et ont, par ce biais, renforcé les actions de défense des groupes de jeunes défavorisés. Le Fonds européen pour la jeunesse soutient de nombreux projets sur l'inclusion sociale des jeunes dans les pays signataires de la Convention culturelle européenne. Des campagnes comme « Tous différents, tous égaux » et le Mouvement contre le discours de haine incitent les cœurs et les esprits à se battre contre le racisme, l'intolérance, la xénophobie, l'exclusion, le harcèlement, le discours de haine et la discrimination et pour une société européenne plus inclusive, participative et respectueuse.

Enfin, depuis plusieurs années, l'inclusion sociale des jeunes fait partie des trois priorités thématiques de l'action du Partenariat pour la jeunesse UE-Conseil de l'Europe. Le partenariat mène à un travail de recherche pour soutenir l'action des institutions partenaires et des acteurs du secteur de la jeunesse. Les travaux sur l'inclusion sociale ont commencé par un exercice d'inventaire, qui a donné lieu à un rapport intitulé « Finding a place in modern Europe ». Ce rapport a été lancé lors d'une réunion rassemblant des acteurs du secteur de la jeunesse ainsi que des jeunes victimes d'exclusion sociale. La série d'ouvrages thématiques intitulée « Youth Knowledge » et la quasi-totalité des projets de recherche menés avec le soutien du Partenariat pour la jeunesse UE-Conseil de l'Europe traitent de l'inclusion des jeunes sous trois angles différents : le travail de jeunesse, les politiques de jeunesse fondées sur des données factuelles, et les actions permettant de mieux comprendre les jeunes et d'en avoir une meilleure connaissance (voir les derniers articles et rapports analytiques élaborés dans le cadre des symposiums annuels et des séminaires régionaux sur ce sujet). Ces travaux sont présentés à des praticiens et à des décideurs, sont repris dans de nombreuses initiatives locales, nationales et transnationales, et guident le débat public sur les politiques de jeunesse et l'inclusion sociale en Europe.

Les travaux menés par le Partenariat pour la jeunesse UE-Conseil de l'Europe ont pour ambition de placer sur le devant de la scène des approches transsectorielles efficaces en matière de politiques et de travail de jeunesse, qui proposent des solutions permettant aux jeunes qui ont moins de possibilités de surmonter les obstacles qu'ils croisent sur leur chemin. Cette volonté de faire intervenir d'autres secteurs constitue le fil rouge des initiatives en faveur de l'inclusion sociale, et le Partenariat pour la jeunesse UE-Conseil de l'Europe s'appuie sur les trois piliers que constituent la politique, la recherche et la pratique pour faire advenir une compréhension commune et des propositions en faveur de l'inclusion sociale des jeunes. À titre d'exemple, ce partenariat soutient la Plate-forme européenne pour la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage, qui, en 2015 et 2016, a mis l'accent sur l'inclusion et la qualité de la mobilité des jeunes.

STRUCTURE DU T-KIT ET NOUVEAUX ÉLÉMENTS

Depuis la dernière édition, le besoin se fait de plus en plus ressentir de proposer aux travailleurs de jeunesse et aux praticiens des conseils plus pratiques et des approches à long terme pour aider

1. Pour les principaux points de la déclaration, voir <https://ec.europa.eu/epale/en/resource-centre/content/declaration-promoting-citizenship-and-common-values-freedom-tolerance-and>.
2. Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres/transsexuels, intersexes ou queer/en questionnement.

les jeunes à surmonter les obstacles à l'inclusion sociale. La version révisée du T-Kit fait fond sur l'expérience acquise ces dernières années, qui confirme que le travail de jeunesse ne peut à lui seul venir à bout de tous les obstacles à l'inclusion sociale, qu'il est nécessaire de renforcer les approches transsectorielles, et que pour surmonter l'exclusion sociale, des conditions préalables fondamentales doivent exister, notamment des systèmes de protection sociale efficaces qui couvrent aussi les jeunes. Aujourd'hui, il semble y avoir une compréhension plus complète et plus fine de ce qu'est l'exclusion sociale, des groupes de personnes qui en sont victimes, de ses retombées à long terme sur la vie des personnes et de la façon dont des politiques complexes peuvent traiter ce problème. Par rapport à 2003, il existe maintenant une volonté politique affirmée de nouer le contact avec les jeunes qui ont moins de possibilités et de leur apporter assistance et soutien. Que ce soit dans la législation, dans les programmes de jeunesse ou dans les stratégies, l'inclusion sociale est désormais pleinement intégrée dans les programmes d'action publique et elle est un aspect fondamental des politiques en faveur de la jeunesse. Enfin, en ces temps de crises, le travail de jeunesse n'est pas seulement une passerelle avec d'autres secteurs ; c'est aussi, souvent, le premier service proposé aux jeunes qui sont victimes d'exclusion sociale. À cet égard, le travail de jeunesse s'est diversifié dans sa façon d'aborder les jeunes, et les travailleurs de jeunesse doivent non seulement connaître l'alpha et l'oméga du travail social, mais aussi conserver les aspects plus récréatifs de l'apprentissage non formel dans leur travail auprès de ces groupes de jeunes. Il s'avère que les deux disciplines sont étroitement liées, puisque les constatations faites dans de nombreux pays à travers l'Europe montrent que le travail de jeunesse naît de la pratique du travail social. Les parties conceptuelle et pratique de la version révisée du T-Kit rendent compte de ces changements.

La partie conceptuelle, qui est composée de sept chapitres, est plus interactive et propose un aperçu des concepts ainsi qu'une série de guides d'auto-évaluation et de planification, qui aideront les travailleurs de jeunesse et les praticiens de ce domaine à préparer leurs actions en faveur de l'inclusion sociale. Elle examine en profondeur différents aspects que les travailleurs de jeunesse doivent absolument maîtriser : motivation pour l'action en faveur de l'inclusion sociale, priorité mise sur les jeunes, capacité à trouver le juste équilibre entre ce que les jeunes ont à offrir et l'ensemble des besoins/obstacles qui caractérisent leur quotidien. Cette partie examine également la diversité des approches, des stratégies et des outils du travail de jeunesse qui sont utilisés dans le domaine de l'inclusion sociale, ainsi que les liens qui existent entre apprentissage formel et apprentissage informel.

La partie pratique du T-Kit comprend des exemples de stratégies qui vont au-delà des activités pédagogiques et qui aideront les travailleurs de jeunesse à arpenter le long chemin qui mène à l'inclusion sociale des jeunes. Les approches pédagogiques, qui forment habituellement la partie pratique des manuels de la série des T-Kits, permettent de bien comprendre ce qu'est l'exclusion sociale, comment elle est vécue par les jeunes et quels obstacles les empêchent de participer activement à la communauté. La partie pratique a donc été structurée selon la méthode des « 5 A » : Attention – prise de conscience des réalités de l'exclusion sociale ; Accès – activités et actions inclusives et de renforcement de l'autonomie ; Action – mécanismes de soutien en faveur de l'inclusion ; Accréditation – reconnaissance de l'expérience, des progrès et des résultats ; et Avancées – tremplins vers l'inclusion. Des exemples d'activités pédagogiques et de projets figurent sous chacune de ces catégories.

Ce nouveau T-Kit (révisé) donne, nous l'espérons, un nouvel aperçu des concepts liés au travail d'inclusion sociale auprès des jeunes, apporte de nouveaux outils aux travailleurs de jeunesse et présente des approches qui s'inscrivent sur le long terme.

Inspirez-vous de ce T-Kit et bonne chance dans vos initiatives en faveur de l'inclusion !

Tanya Basarab

Partenariat pour la jeunesse Union européenne-Conseil de l'Europe

**PARTIE I –
L'INCLUSION
SOCIALE EN EUROPE**

Chapitre 1

Introduction

L'AVENIR DE L'EUROPE : JEUNES, INCLUSION ET PARTICIPATION

Le présent chapitre s'intéresse aux problèmes que l'Europe rencontre en termes de changements économiques, politiques et sociaux qui ont une incidence directe sur les jeunes Européens. L'accent est mis tout particulièrement sur les défis que doivent relever les groupes socialement exclus (les jeunes Roms, les jeunes réfugiés et les jeunes migrants). La deuxième partie de ce chapitre examine le rôle que jouent les travailleurs et les organisations de jeunesse s'agissant d'aider les jeunes à traverser ces changements et d'encourager leur participation active.

« Dans le cas des jeunes, l'inclusion sociale désigne le processus d'épanouissement de l'individu au sein de la société, l'acceptation et la reconnaissance de son potentiel par les institutions sociales, et son intégration dans le tissu des relations sociales de la communauté (par les études, l'emploi, le bénévolat ou d'autres formes de participation). Dans les sociétés européennes contemporaines, ce concept s'applique à tous les jeunes, car la jeunesse est l'étape de la vie au cours de laquelle on passe de la dépendance familiale à l'autonomie, au sein d'une société qui connaît une évolution rapide. Ce concept a un sens tout particulier pour les jeunes qui sont issus de milieux défavorisés et qui vivent dans des conditions précaires. Pour eux, l'inclusion sociale signifie qu'il faut faire tomber divers obstacles avant d'acquérir des droits sociaux et de devenir membre à part entière de la société. »

Centre européen de connaissances sur les politiques de jeunesse, page sur l'inclusion sociale rédigée par Siyka Kovacheva, membre du Pool de chercheurs européens spécialisés dans le domaine de la jeunesse, disponible à l'adresse : <http://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/social-inclusion>, consultée le 27 octobre 2016.



L'Europe a dû faire face à de multiples défis. La grande récession de 2008-2009 a eu des retombées considérables sur la situation socioéconomique des citoyens européens, les taux de chômage se sont envolés et des mouvements sociaux se sont déclenchés dans différentes régions d'Europe. Les groupes les plus touchés ont été, une fois encore, ceux qui avaient des possibilités d'évolution limitées en raison d'obstacles sociaux, économiques, culturels ou religieux. Les manifestations de discrimination et d'intolérance à l'égard des groupes minoritaires de la part des groupes majoritaires se sont multipliées, comme en témoigne la recrudescence des discours de haine, de l'extrémisme et de la violence. De plus, en 2015, plus d'un million de migrants et de réfugiés sont entrés en Europe, ce qui a déclenché une crise humanitaire. Les pays concernés ont tenté à grand-peine de faire face à la vague migratoire tout en essayant de mettre en place les mécanismes de relogement les plus efficaces.

Le continent a dû faire face à de nouveaux défis, qui ont exacerbé la crise éthique et les problèmes relatifs aux droits de l'homme des réfugiés et des migrants. La migration modifie le paysage politique, social et économique de l'Europe. De toute évidence, les jeunes sont vulnérables et surreprésentés parmi les migrants. Pour offrir à ces jeunes migrants des perspectives d'avenir, les décideurs doivent



veiller à ce qu'il existe un lien fort entre intégration et politiques migratoires, sans oublier les effets de ces politiques sur le long terme, ce qui aura une forte incidence sur le développement socioéconomique des communautés d'accueil (Eurostat 2015).



Des milliers de jeunes réfugiés sont à la recherche d'une vie meilleure et plus sûre en Europe. Dans leur pays d'origine, la plupart d'entre eux étaient exposés à la guerre, aux conflits, à la pauvreté et à l'insécurité sociale. Ils ont donc quitté leur patrie en espérant trouver en Europe une qualité de vie meilleure. Mais dans la majorité des cas, leur communauté d'accueil leur offre un environnement social, culturel ou économique totalement différent. Pour faire face à ce nouvel environnement, ils ont besoin d'une aide spéciale. Les conditions de vie incertaines et médiocres, le manque d'accès à l'éducation, les attitudes discriminatoires et le mépris auquel ils sont exposés sont autant d'obstacles à leur intégration dans la société.

Or toutes ces difficultés représentent une multitude d'opportunités pour l'Europe et pour les Européens. Nous avons en effet la possibilité de bâtir ensemble une Europe de la paix, fondée sur le respect et la défense des droits de l'homme, et de créer de nouvelles formes de démocratie susceptibles de rapprocher les institutions des citoyens.



Selon la définition qu'en donne la Stratégie de cohésion sociale du Conseil de l'Europe, la cohésion sociale désigne « la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres [et] à minimiser les disparités ». Par conséquent, la cohésion sociale devrait être une considération primordiale s'agissant de garantir l'accès de tous aux droits fondamentaux, le respect de la dignité d'autrui, le droit de chacun au développement personnel et la participation au processus démocratique³. La participation croissante des jeunes à la vie politique est le reflet d'évolutions significatives au niveau de la conception de la politique et du travail de jeunesse en Europe, et de la place qui leur est accordée. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne (UE) ont beaucoup investi dans l'élaboration de programmes et de politiques pour offrir aux jeunes des opportunités de développement personnel et professionnel. La Stratégie Europe 2020, pour une croissance intelligente, durable et inclusive, s'est fixé pour objectif de faire en sorte que 20 millions de personnes ne soient plus menacées par la pauvreté d'ici à 2020. Une attention particulière est accordée à l'amélioration de la situation des jeunes, les documents stratégiques plaçant au premier rang des priorités pour la politique de jeunesse de l'Europe l'emploi, l'éducation, l'inclusion sociale, la jeunesse et le monde, le bénévolat, la santé et le sport, la participation, la créativité et l'esprit d'entreprise, entre autres thèmes. Il faut offrir aux jeunes davantage de possibilités dans l'éducation et dans l'emploi, leur donner un accès à la vie sociale et leur permettre d'y participer pleinement ; ces objectifs sont conformes à l'Agenda social renouvelé et à ses priorités (Potočnik 2015).

Mais certaines catégories de jeunes (notamment les filles, les jeunes handicapés et les jeunes issus de l'immigration) sont toujours particulièrement exposés aux risques de chômage, en particulier de longue durée, de décrochage scolaire ou d'inactivité. Au total, 7,5 millions de 15-24 ans sont non scolarisés et sans emploi. Cette situation requiert des mesures immédiates, et la Commission européenne s'emploie à y répondre en prenant des dispositions directes pour soutenir des mesures d'activation de l'emploi des jeunes via, en particulier, le Fonds social européen et l'Initiative pour l'emploi des jeunes⁴.

La recrudescence de l'extrémisme politique et les problèmes que posent l'afflux de réfugiés et la crise des droits de l'homme exigent, plus que jamais, de mettre l'accent sur la participation des jeunes Roms. Cette catégorie de jeunes, fortement marquée par les traditions et le patrimoine culturel roms, est aux prises avec les mêmes difficultés que les jeunes Européens : chômage, exclusion sociale et économique, passage difficile à l'âge adulte et avenir incertain. Leur niveau d'instruction médiocre se traduit par un manque de compétences sur le marché du travail, et leur accès aux autres droits sociaux comme le logement et la santé est limité. Sans emploi, les jeunes Roms courent le risque d'être coupés en permanence de la société et de rejoindre les rangs des plus défavorisés⁵. Pour veiller à ce qu'ils soient bien représentés, les institutions européennes ont pris des mesures politiques et élaboré des mécanismes qui visent à leur donner les moyens d'agir et de participer à la vie sociale.

3. Disponible à l'adresse www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/GUIDE_fr.pdf, consultée le 20 octobre 2016.

4. Commission européenne (2014), « Youth Employment Initiative and the European Social Fund », document thématique du Fonds social européen, disponible à l'adresse <http://ec.europa.eu/esf/BlobServlet?docId=450&langId=en>, consultée le 27 octobre 2016.

5. Voir <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&id=2177949&Site=COE&direct=true#>, consulté le 20 octobre 2016.

Le Plan d'action pour les jeunes Roms (2013) est la réponse du Conseil de l'Europe aux problèmes que rencontre la population rom en Europe. Ce document met l'accent sur la nécessité de les faire participer aux processus et structures politiques et décisionnels au niveau européen et sur les réalités multiples de la discrimination. En ces temps de radicalisation politique et d'extrémisme, le plan donne la priorité aux droits de l'homme et au dialogue interculturel comme réponses à la discrimination et à l'antitsiganisme⁶.

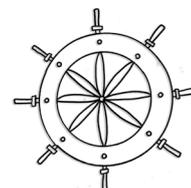
Les changements sociaux, politiques et économiques ont un impact majeur sur les jeunes Européens, qui entrent de plus en plus tard dans la vie adulte (Eurostat 2015). De plus, ce groupe, qui varie beaucoup, se voit parfois appliquer des mesures qui ne sont pas adaptées aux exigences de l'ère du numérique. Selon la Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, « [l']avenir de l'Europe repose sur sa jeunesse. Or, de nombreux jeunes voient leurs chances de réussir dans la vie gâchées »⁷. Mais si l'avenir de l'Europe repose sur sa jeunesse, les mesures prises doivent répondre aux difficultés que cette catégorie de la population rencontre actuellement : accès limité aux services de santé, accès timide au marché du travail, difficultés à poursuivre les études, et accès restreint au logement, qui se traduit souvent par un report du moment où ils quittent le foyer parental. Parfois, les réponses politiques qui sont apportées ne permettent pas d'investir pour les jeunes de demain : elles investissent pour la jeunesse d'aujourd'hui, en particulier pour les groupes les plus exposés à l'exclusion sociale et à la discrimination.

Les jeunes occupent donc à juste titre une place bien réelle sur la carte politique de l'Europe, et leur rôle et leur importance sont mis en avant. Mais quel rapport cela a-t-il avec l'inclusion sociale dans le travail de jeunesse ? Les travailleurs de jeunesse sont-ils prêts à répondre au caractère dynamique des problèmes auxquels les jeunes font face ?

Si les jeunes Européens constituent la plus grande ressource pour le développement de l'Europe présente et future, ils doivent être visibles sur la scène publique, entendus par les adultes et, assurément, associés à l'élaboration des politiques de jeunesse locales, nationales et européennes. Pour mieux cerner ce lien, nous nous proposons d'examiner plus avant ce que recouvre l'idée de participation des jeunes.

La notion de participation des jeunes à la société, et plus particulièrement à l'organisation civile et politique de la société, évolue. Dans ce contexte, faire participer les jeunes, ce n'est pas seulement les consulter sur les changements et les initiatives qui retentiront sur leur quotidien et façonneront leur avenir. C'est aussi encourager la participation de jeunes qui représentent la jeunesse européenne et qui sont véritablement représentatifs de cette jeunesse. Ce dernier point nous amène au cœur du sujet. Les mécanismes et les structures de participation des jeunes aussi ont évolué. Le Forum mondial de la démocratie qui s'est tenu à Strasbourg en novembre 2014, le Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe et les conclusions de l'étude « Participation des jeunes à la vie démocratique » (2013) montrent que l'entrée dans l'ère du numérique exige que l'on s'interroge sur la participation des jeunes et sur le futur de nos démocraties. À cet égard, le Symposium sur la participation des jeunes dans un monde numérique (septembre 2015), qui a réuni des décideurs, des travailleurs de jeunesse, des éducateurs et des jeunes, a montré que l'utilisation de l'internet et des médias sociaux modifie en permanence la participation démocratique, et que la participation électronique est incontestablement une partie essentielle des nouveaux outils et mécanismes en faveur de la participation des jeunes.

Pour que l'engagement des jeunes profite véritablement à la société, il faut qu'ils aient tous les moyens d'exercer leur droit de participer. Il est essentiel que ceux qui ont moins de possibilités, et surtout les plus défavorisés, puissent participer, et que leur contribution soit palpable, ne serait-ce que parce que c'est un droit fondamental qu'ils ont en commun avec tous les autres jeunes. Ce n'est pas seulement une question de valeur éthique intrinsèque qui veut que l'on prévienne l'exclusion ou que la richesse de la diversité soit reconnue. La participation des jeunes défavorisés est également le baromètre de la santé sous-jacente de nos démocraties et de nos sociétés. Il est impératif que la voix des jeunes les plus vulnérables et les plus marginalisés soit entendue, car leur contribution,

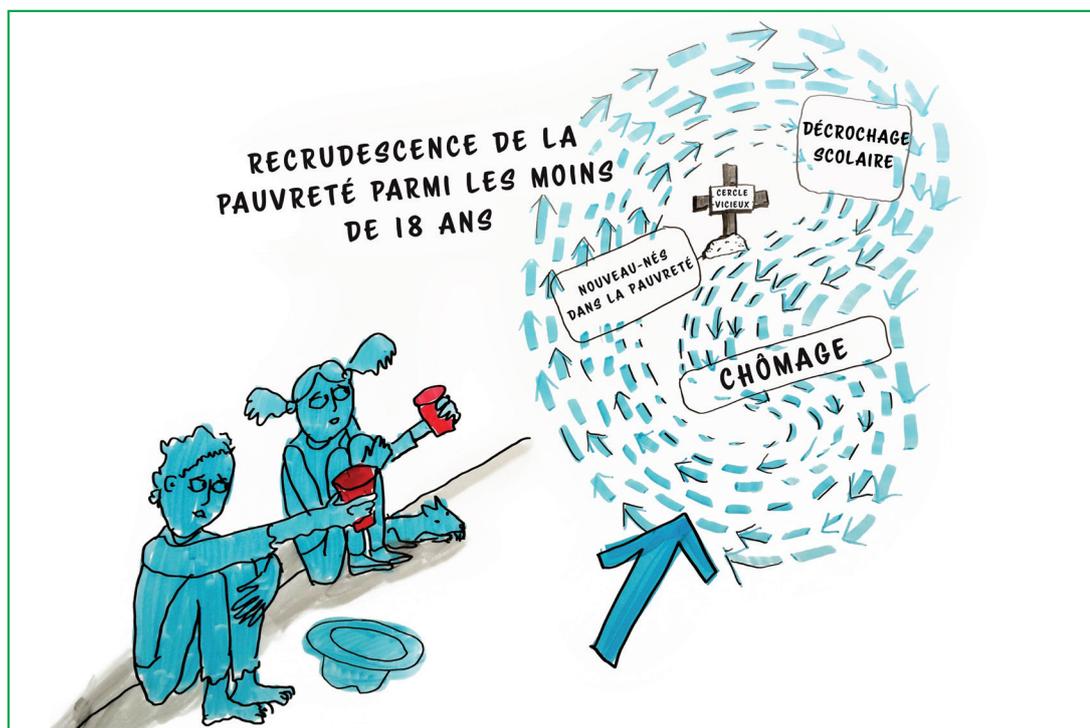


6. Voir <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806abde5>, consulté le 20 octobre 2016.

7. UE, « Une stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser - Une méthode ouverte de coordination renouvelée pour aborder les enjeux et les perspectives de la jeunesse », COM(2009) 200 final, 2009, disponible à l'adresse <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX%3A52009DC0200>, consultée le 27 octobre 2016.

leurs points de vue et leur savoir sont un apport inestimable et sans équivalent aux efforts déployés pour bâtir un avenir qui soit meilleur pour tous. Les jeunes qui ont les vies les plus difficiles et les avènements les plus incertains peuvent nous en apprendre beaucoup sur ce que peut être une Europe de l'égalité, de la justice et de la paix, et sur le chemin qui y mène. Mais pour cela, il faut avant tout qu'ils aient la possibilité de participer.

L'éclairage et les connaissances que nous apportent les jeunes qui vivent de près l'exclusion sociale peuvent nous aider à identifier les racines de ce mal, mais ces expériences sont complexes, et donc difficiles à comprendre. Les jeunes qui se trouvent dans les situations les plus délicates nous disent qu'ils ont besoin qu'on leur donne la possibilité de rencontrer leurs concitoyens dans une atmosphère d'amitié, de soutien mutuel et de sécurité. Ils nous disent aussi l'importance de pouvoir prendre part, aux côtés de leurs pairs, à des activités et à des projets ordinaires comme le sport, le bénévolat et les activités culturelles. C'est par cette forme d'inclusion qu'ils pourront discuter et partager leurs opinions sur les questions qui les concernent. Cela vaut pour tous les jeunes, mais plus particulièrement pour ceux qui sont menacés d'exclusion sociale.



Le travail de jeunesse est un outil essentiel pour atteindre et fédérer les jeunes confrontés à l'exclusion au quotidien. Il est vrai qu'il existe de nombreux autres facteurs susceptibles de contribuer à l'inclusion sociale des jeunes – tout particulièrement la capacité et la force de s'en sortir par soi-même –, mais pour les plus défavorisés, le travail et les organisations de jeunesse restent leurs plus sûrs alliés.

Si les travailleurs et les organisations de jeunesse ne peuvent atteindre les jeunes les plus démunis et les inclure dans leurs activités, où ces derniers trouveront-ils la possibilité de bénéficier des expériences d'apprentissage non formel qu'offrent ces activités ? Comment les jeunes les plus marginalisés parviendront-ils à se joindre aux autres jeunes et aux adultes dans les projets que leur proposent nos sociétés, si ce n'est par ce biais ? Et, en dehors des structures formelles, qui ne répondent pas toujours à leurs besoins, où les jeunes les plus vulnérables trouveront-ils l'encouragement et le soutien nécessaires pour développer leur estime de soi et leur assurance ? Sans cette inclusion au sens large, où les jeunes les plus isolés trouveront-ils la possibilité de développer les capacités et la confiance en eux nécessaires pour pouvoir relever le défi de représenter leurs pairs ? Et de quel avenir l'Europe se privera-t-elle si elle échoue à les intégrer ?

Comment les travailleurs et les organisations de jeunesse procèdent-ils pour favoriser l'inclusion de ces jeunes ? Le présent T-Kit vise à fournir les ressources et les outils conceptuels et pratiques qui permettront d'apporter un début de réponse à cette question.

L'INTÉRÊT ET L'ENJEU DU TRAVAIL EN FAVEUR DE L'INCLUSION

Les jeunes exclus sont difficiles à atteindre et cette difficulté augmente avec leur degré d'exclusion. Nouer le contact ne suffit pas : il faut s'engager auprès d'eux et travailler avec eux. À ce problème s'ajoute parfois la méfiance, voire l'hostilité, qu'expriment de nombreux jeunes marginalisés à l'égard de ces professionnels qui voudraient s'immiscer dans leur vie.

C'est pourquoi le travail de jeunesse est si important. Parce qu'ils sont souvent bénévoles et ancrés dans la collectivité, les travailleurs et les organisations de jeunesse ont plus de chances de pouvoir nouer des contacts et construire des relations de confiance avec les jeunes en marge de la société.

Quels avantages nous apporte à nous, travailleurs de jeunesse, le fait de nous appuyer sur la spécificité de notre activité professionnelle et de travailler le plus possible dans le sens de l'inclusion ?

« Les travailleurs de jeunesse et les organisations non gouvernementales de jeunesse proposent des activités d'éducation non formelle alternatives ainsi que des activités de loisirs, luttent contre la discrimination et l'exclusion, et encouragent la participation et l'accès à la citoyenneté des jeunes. » (Ohana, 2011)

Les travailleurs de jeunesse jouent un rôle essentiel auprès des jeunes qui ont moins de possibilités. Comme ils travaillent avec un groupe très changeant, dans des environnements et des situations en constante évolution, leur action doit constamment se renouveler dans ses méthodes et ses approches. La 2^e Convention européenne du travail de jeunesse, qui s'est tenue à Bruxelles en avril 2015, a aussi porté sur la situation sociale des jeunes en Europe. Les praticiens, les décideurs et les chercheurs ont conclu ce qui suit :

De façons très diverses, les jeunes de tous les milieux vivent dans des conditions précaires. Certains sont face à des problèmes aigus, étendus et multiples. Tous ont besoin d'un certain niveau de soutien et d'assistance pour renforcer leur autonomie. Bien qu'ils jouissent de nouvelles possibilités grâce aux nouvelles technologies et aux médias numériques, à l'expansion des possibilités éducatives, à l'accès aux informations, etc., ils se trouvent également confrontés au doute et à l'incertitude.⁸



**C'EST UNE BONNE CHOSE QUE
LES ONG D'AIDE À LA JEUNESSE
AIENT ÉTÉ ASSOCIÉES
À L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES**



**MAIS CELA N'EST PAS SUFFISANT,
IL IMPORTE AUSSI QU'ELLES
PARTICIPENT AUX PRISES DE DÉCISION**

8. 2nd European Youth Work Convention. *Similarities in a world of difference*, rapport final, Bruxelles, du 27 au 30 avril 2015, disponible à l'adresse <http://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/eywc-website-final-report>.

En principe, les programmes et les politiques qui répondent aux besoins des jeunes sont élaborés au sein d'une structure de partenariat, dans laquelle interviennent les responsables de l'action publique, les chercheurs dans le domaine de la jeunesse et les travailleurs de jeunesse qui exercent directement auprès des représentants des jeunes. Par conséquent, les travailleurs de jeunesse doivent travailler en permanence avec les autres acteurs dans les actions qu'ils mènent auprès des jeunes défavorisés et pour ces jeunes. La coopération transsectorielle est essentielle, car elle permet de définir des mesures cohérentes et efficaces en faveur de l'inclusion des jeunes qui ont moins de possibilités.



Lors de l'élaboration des projets en faveur des jeunes qui ont moins de possibilités :

- ▶ il faut, dans un premier temps, partir du principe que les jeunes confrontés à l'exclusion au quotidien et sur le long terme peuvent apporter au travail de jeunesse des connaissances et un éclairage d'un intérêt considérable. Leur contribution viendra enrichir les initiatives et les projets ;
- ▶ les jeunes confrontés sans relâche à l'exclusion bénéficieront de possibilités qui étaient auparavant hors de leur portée. Ils rencontreront et apprendront à connaître d'autres jeunes ; ils seront ainsi, ensemble, mis face à leurs contradictions et pourront remettre en question leurs préjugés. Leur horizon s'élargira et ils diversifieront leurs contacts. Ils pourront alors, ensemble, voir comment se manifeste l'injustice et réfléchir à leurs préoccupations et à leurs problèmes. Et, au-delà de leur milieu d'origine et de leurs différences, ils se découvriront des similitudes, en tant que jeunes partageant des espoirs et des aspirations ;
- ▶ les projets et les initiatives en faveur de la jeunesse en bénéficieront également et ceux qui sont ancrés dans la réalité locale seront plus pertinents pour la collectivité. En étant à l'écoute des jeunes défavorisés, les travailleurs de jeunesse comprendront mieux ce qui est réellement important. En se tournant vers les jeunes exclus, les futures initiatives auront plus de chances d'inclure cette catégorie de la population ; les actions et les projets pourront être adaptés aux véritables besoins et intérêts des jeunes, et non à l'idée que s'en font les adultes ;
- ▶ sur le plan du contenu, le projet et toutes les personnes impliquées et concernées y gagneront également. Le racisme, le sexisme, la pauvreté, l'inégalité et d'autres formes de discrimination et d'injustice sortiront de l'abstraction pour devenir des forces réelles qui s'exercent sur les jeunes. Les jeunes comprennent mieux les réalités des autres jeunes lorsqu'il existe entre eux un lien affectif. Ce principe, qui est un élément évident du travail de jeunesse à l'échelle mondiale, est tout aussi valable lorsque le fossé entre les communautés – ou au sein d'une même communauté – concerne une ville plutôt qu'un continent ;
- ▶ si nous parvenons à partager notre expérience en dehors du secteur du travail de jeunesse, c'est toute la société qui en profite ;
- ▶ en particulier, les activités conçues par les travailleurs et les organisations de jeunesse augmentent considérablement la visibilité des jeunes qui sont confrontés aux discriminations multiples (discrimination à l'encontre d'une personne en raison de plusieurs motifs) ; ces activités contribuent aussi de façon fondamentale et pleinement pertinente à promouvoir la participation et la citoyenneté ainsi que l'autonomisation et l'inclusion sociale ;
- ▶ il importe que les travailleurs de jeunesse fassent le lien entre ce qui précède et les besoins des jeunes dans leur action au sein de la collectivité.

Cependant, il n'est pas si simple de parvenir à ce résultat. Le travail en faveur de l'inclusion demande des changements, au niveau de l'organisation comme des individus. Par définition, en laissant les choses dans leur état, on ne peut espérer parvenir à l'inclusion de tous les jeunes. Pour que la situation évolue, les individus et les organisations doivent changer leur manière d'agir. Ils doivent prendre conscience des barrières qu'ils ont érigées, peut-être à leur insu. Les porteurs de projets doivent réfléchir à leur culture organisationnelle, à leurs valeurs et à leurs pratiques, de manière à comprendre pourquoi leurs actions touchent certains jeunes et pas d'autres.

Dans ce processus, il est crucial que les travailleurs de jeunesse connaissent leurs limites. Certains obstacles à l'inclusion des jeunes sont profondément enracinés, durables et structurels. De toute évidence, les projets en faveur des jeunes ne peuvent, à eux seuls, mettre fin à la pauvreté, au chômage, à la toxicomanie, au racisme et à la xénophobie, à l'échec scolaire, au problème des sans-abri, aux mauvais traitements et au manque d'attention, à la délinquance juvénile ou à tout autre problème lié à l'exclusion sociale des jeunes. Mais ces projets peuvent, dans des cadres informels, élargir les

opportunités qui s'offrent aux jeunes, leur proposer de nouvelles expériences et de nouveaux défis, témoigner de la confiance dans la jeunesse et faire s'exprimer ce qu'il y a de meilleur en eux. Certains jeunes tentent de faire face à l'humiliation et à l'injustice qui accompagnent la discrimination et l'exclusion qu'ils vivent au quotidien. Pour eux, un travail de jeunesse visant l'inclusion et mené avec tact, fondé sur le respect et la dignité, peut être une source inépuisable de force et de motivation personnelle.

La partie pratique du présent ouvrage propose aux travailleurs de jeunesse de bonnes pratiques tant sur le plan des méthodes que des activités. Elle a été pensée pour aider les travailleurs de jeunesse à concevoir des activités pour les jeunes qui ont moins de possibilités et a fait l'objet d'une validation sur le terrain. Nous nous attaquons, dans les pages qui suivent, à une difficulté majeure : tenter de comprendre ce que recouvre exactement la notion d'inclusion et identifier qui sont ces « jeunes qui ont moins de possibilités ».